

Service des infrastructures (SIN) : combien de travaux adjugés à des entreprises ne sont finalement pas réalisés ?

Didier Spies (UDC)

Réponse du Gouvernement

Etant donné que la question écrite concerne l'entité chargée de l'entretien de l'A16 (UTIX), les éléments de réponse, notamment les données financières ne concernent que la section UTIX et non pas l'ensemble du Service des infrastructures (SIN). Il est toutefois utile de préciser que toutes les sections du SIN sont rompues aux procédures d'appels d'offres et respectent scrupuleusement les lois et ordonnances relatives aux marchés publics.

1. Combien de travaux adjugés à des entreprises n'ont pas été réalisés en 2017, 2018, 2019 et à fin septembre pour l'année 2020 ?

Sur la période observée, une seule commande, d'un montant de CHF 7'135.15, n'a finalement pas été honorée. Il s'agissait de travaux concernant la biodiversité (fauchage avec aspiration directe), attribués à une entreprise jurassienne.

2. Pour quel montant des travaux ont été attribués à des entreprises et pour quel montant des travaux n'ont finalement pas été octroyés en 2017, 2018, 2019 et à fin septembre 2020 ?

Sur la période observée, des travaux ont été attribués par l'UTIX pour CHF 20'191'000.-. Seule la commande susmentionnée, d'un montant de CHF 7'135.15, a finalement été annulée.

3. Est-ce que des travaux adjugés à des entreprises et qui ne sont finalement pas réalisés par celles-ci permettent une optimisation des finances du SIN par la Confédération ou du Canton du Jura ?

Non, au vu du seul cas existant, il n'y a pas de volonté d'optimisation. Dans le cas qui nous occupe, nous étions dans un contexte spécial. En effet, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle directive OFROU 88'007 sur la biodiversité, la filiale 1 d'Estavayer-le-Lac a octroyé à l'UT IX (Jura et Neuchâtel), un montant de CHF 150'000.- pour la location d'engins de fauche, endainage et ramassage traditionnel. Ces engins d'un genre nouveau ont été utilisés par nos équipes des espaces verts pour en tester les différentes performances dans divers types de terrains, afin d'acquérir par la suite des engins efficaces.

Pour assurer le maintien des délais et la qualité du travail, nous avons pris l'option de mandater l'entreprise concernée pour travailler dans des zones très difficiles d'accès avec un porte-outil et une aspiration. Cependant, après s'être familiarisées aux machines traditionnelles, nos équipes ont finalement pu les utiliser et les tester dans ces zones difficiles d'accès.

L'entreprise a été informée par téléphone le 24 avril 2020 que l'exécution des travaux de biodiversité n'était pas entièrement garantie et qu'elle dépendrait des conditions météorologiques, des tenues de terrain ainsi que des performances des engins traditionnels loués. L'entreprise a accusé réception de ces informations par courriel du 27 avril 2020 et ainsi accepté les conditions précitées.

4. Est-ce que le Gouvernement pense devoir attribuer un mandat plus spécifique au Contrôle des finances pour surveiller les procédures d'adjudication et de financement du service cantonal des infrastructures ?

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement n'entend pas étendre le mandat du Contrôle des finances comme suggéré. Comme toutes les sections du SIN, l'UTIX est régulièrement auditée par le Contrôle

des finances, qui exécute en outre annuellement la révision complète des comptabilités financières et analytiques. De plus, l'UTIX est soumise au contrôle du révisorat de l'OFROU.

Delémont, le 8 décembre 2020



Certifié conforme par la chancelière d'Etat
Gladys Winkler Docourt